

## PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

### VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ENTREPRISE-VTE

Le volontariat territorial en entreprise se calque sur le VIE (volontariat international en entreprise) et sa mise en place permettra à des étudiants et des jeunes diplômés, le temps d'un CDD d'un an, d'endosser des responsabilités et de vivre une expérience au sein d'une entreprise française.

#### Principe

La mise en place du VTE s'inscrit dans une dynamique de renouveau de l'industrie française, impulsée dès octobre 2017 par Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances, à travers le mouvement « French Fab », étendard de l'industrie française. Le VTE a vocation à participer pleinement du renouveau de l'industrie française en incitant les jeunes, étudiants ou diplômés, à découvrir ces territoires inconnus de l'industrie. Ces entreprises industrielles, PME ou ETI, sont partout en France. Il s'agit de donner aux jeunes le goût de les rejoindre à travers le VTE, véritable VIE à l'échelle du pays et au service des PME.

Pour l'étudiant ou le jeune diplômé, le VTE est une opportunité de vivre une expérience 360°, permettant d'acquérir une connaissance fine de l'entreprise et de ses métiers. La taille des entreprises est un facteur facilitateur, à la fois pour mesurer son impact au sein de l'entreprise et être en contact direct avec le dirigeant ou les relais clés en interne. Le VTE propose aux étudiants une expérience en prise avec des actions opérationnelles au cœur des territoires. Il s'agit ainsi d'endosser des responsabilités importantes très jeunes, un gage d'engagement dans la vie des entreprises, impactant pour la suite de la carrière professionnelle. L'ensemble des métiers est représenté dans l'industrie qui offre donc des perspectives à des profils venus d'horizon divers.

Pour le chef d'entreprise, le VTE est une opportunité d'attirer des jeunes talents, *condition sine qua non* du développement de leur entreprise. L'arrivée de sang neuf, porteur de regards nouveaux et de compétences du 21ème siècle, doit aussi accompagner des changements et une modernisation de l'industrie française, participant ainsi de son attractivité

#### Déroulement

Une expérience d'au moins un an en entreprise

Il concerne les étudiants de niveau bac +2 à bac +5 et se déclinera sur deux formats :

- alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- contrat post-diplôme d'un an minimum (CDD ou CDI classique)

Le VTE se déclinera autour de l'une des missions suivantes :

- Expérience « Bras droit du dirigeant »
- Projet de transformation/digitalisation/nouveau business model
- Projet technologique en ruptures/Nouveau produit/Nouvelles méthodes de production

- Développement international (depuis la France)
- Finance/M&A

- Marque employeur/RH/RSE

Les diplômés seront rémunérés par les entreprises à un salaire de marché, les alternants selon la réglementation en vigueur.

## Accompagnement

Certaines collectivités territoriales (région et intercommunalités) dans lesquelles se situent l'entreprise pourront proposer des dispositifs d'accompagnement au jeune afin de faciliter la réalisation d'un VTE. Ces offres pourront prendre plusieurs formes : aides au logement ou aux transports, pass culture, bourses, mentorat, etc.). Différentes selon les territoires elles seront donc à activer au cas par cas.

Bpifrance, la banque publique d'investissement, propose de mettre en relation les étudiants avec ses entreprises clientes parmi les plus dynamiques. Elle s'engage ainsi à accompagner la première promotion de VTE et à faire valoir le VTE auprès des DRH de grands groupes. Dans ce cadre, Bpifrance propose aux étudiants d'inscrire dans leur CV qu'ils ont réalisé un « VTE Bpifrance » à l'issue

Sources

<https://www.vte-france.fr/>